

Depuis plus d'un siècle,  
au service de la santé

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

Grâce à vous, **ils et elles** se forment  
avec nous à la santé **au monde de demain !**

**NOS ÉTUDIANTS ÉLÈVES INFIRMIERS ET SOIGNANTS  
VONT PRENDRE SOIN DE VOUS,  
DE VOS PROCHES, DE VOS COLLABORATEURS**



## TRAVAIL-QUALITÉ-SANTÉ-SÉCURITÉ APPRENDRE, INNOVER, ÉVALUER DANS UN MONDE QUI CHANGE...

La mutation digitale et robotique en santé se poursuit (développement de plateformes, développement des applications en matière d'orientation, d'éducation thérapeutique et de prise en charge des usagers : patients et aidants ...). Elle interroge, nos aptitudes et stratégies adaptatives en matière de compétences des étudiants et des formateurs, mais aussi nos éthiques et règlements. **Le concept de démarche participative et de co-construction avec les usagers devient incontournable.**

Ces réalités questionnent les formations initiales en santé quant aux évolutions prévisionnelles des métiers (développement de la télémédecine, des environnements numériques de collaboration, et d'accompagnements personnalisés des patients) et à l'intégration d'usagers dans la construction des programmes.

La Fondation LÉONIE CHAPTAL, et ses trois Instituts de Formations initiales, infirmier, aide-soignante, auxiliaire de puériculture, certifiés **VériSelect**, ont initié avec leurs partenaires, dans le cadre du projet d'établissement 2018-2022, un programme de réflexion et d'actions intitulés « **Former à la santé, au travail et au monde de demain** ».

Il vise à faire émerger des **solutions concrètes et à développer des offres d'accompagnement et de formation, en matière de qualité, de qualité de vie au travail et de transition des pratiques liée aux technologies numériques.**



## EN 2019 DE NOUVELLES RENCONTRES, DE NOUVELLES ACTIONS, DE NOUVEAUX RÉSULTATS

UNE CONFÉRENCE  
ET UN INNOV CAMP  
ESPACE DE CO-CRÉATION  
FORMER À LA SANTÉ DE DEMAIN

Une occasion de s'approprier dans l'action les pratiques de FAB LAB et de co-construction pédagogiques



## Des formateurs accompagnés et formés aux enjeux et nouvelles pratiques éducatives au service des apprenants

- Formation qualifiante d'un Ingénieur Pédagogique Multimédia
- Une formation « digital et interactivité en formation » pour 9 formateurs
- Formation qualifiante en cours d'un formateur ingénieur en Humanités Digitales

DÉVELOPPEMENT  
ET ENRICHISSEMENT  
DE LA PLATEFORME  
CO-CONSTRUCTION SANTÉ  
INCLUSION D'OUTILS  
D'INTERACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Une occasion de développer des espaces de co-construction en ligne à destination des apprenants et partenaires de la formation.



PRODUCTION DE CAPSULES  
VIDEO LEARNING  
SANTÉ / TRAVAIL  
POUR NOS PARTENAIRES ET ÉTUDIANTS



**AVEC  
VOUS !**

# EN 2019

## DE NOUVELLES RENCONTRES, DE NOUVELLES ACTIONS, DE NOUVEAUX RÉSULTATS

**GRÂCE  
À VOUS !**

Dans la continuité de ses réflexions et des développements 2018, la Fondation LÉONIE CHAPTAL souhaite optimiser la contribution de la taxe d'apprentissage, de ses soutiens en leur offrant sur demande un accès prioritaire aux ressources du site **[www.co-construction-sante.org](http://www.co-construction-sante.org)**.

Cet espace ouvert et outillé de collaboration, d'innovation, tourné vers l'avenir nous permettra d'inventer ensemble le travail, la santé, et l'action collective pour demain.

Former et préparer les étudiants, comme les équipes des organisations de soins et de santé au monde de demain, c'est leur donner les moyens avec vous d'agir efficacement, collectivement et en sécurité dans un monde qui change.

Fort de ces travaux et de son engagement depuis plus d'un siècle **la Fondation vous remercie pour votre soutien et continue avec vous à imaginer des solutions pragmatiques et utiles pour la santé de tous .**

### **DES THÈMES POUR 2019**



*Les démarches de co-construction santé, sécurité et qualité au travail*



*La décision partagée et les stratégies de co-décisions santé / travail*



*Promouvoir la littératie numérique des apprenants et des collaborateurs, pourquoi ? comment ?*



*Parcours de soins, de santé, de travail vers des modèles partagés et probants et des simulations*



*Apprendre tout au long de la vie, quels possibles pour manager une organisation apprenante ?*

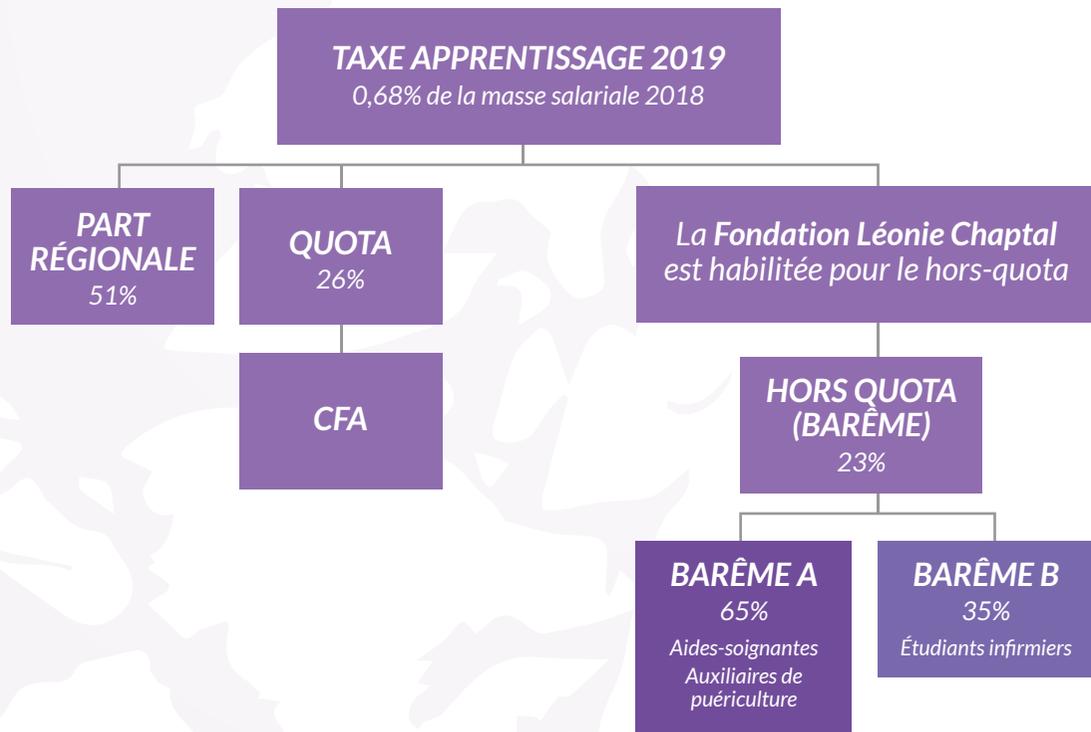


*Compétences d'avenir et compétences additionnelles, les identifier pour les développer*



# VERSER VOTRE TAXE, NOUS FAIRE CONFIANCE

## RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



La Fondation LÉONIE CHAPTAL ne peut percevoir que du hors quota.

Le versement de la taxe d'apprentissage doit être fait par l'intermédiaire de l'organisme collecteur de votre choix avant le **1<sup>er</sup> mars 2019**. Au dos du formulaire officiel de l'organisme collecteur, dans la rubrique « reversements »

Il est indispensable de notifier:

### FONDATION LÉONIE CHAPTAL

19 rue Jean Lurçat  
95200 SARCELLES

Notre code SIRET est le 302 507 371 000 11

**Votre interlocuteur taxe d'apprentissage : Brigitte DELTOUR**

Tél. : 01.39.90.43.43 ou 01.39.90.58.45

Courriel : [compta@fondation-chaptal.fr](mailto:compta@fondation-chaptal.fr)

Site : [www.fondationleoniechaptal.fr](http://www.fondationleoniechaptal.fr)

